

## RPI CELLETTES-MAINE DE BOIXE

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

*Du mardi 12 novembre 2024*

#### Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe

M. AGUESSEAU, maire de Cellettes et président du SIVOS

Mme BELY, DDEN de Maine de Boixe

Mme DURUISSEAU, élue Maine de Boixe

Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes)

Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes)

Mme PEROT, déléguée des PE titulaire (école de Maine de Boixe)

Mme BARGEON, suppléante des PE au Maine de Boixe

Mme COTAYA, Présidente de l'APE du RPI (invitée), conseillère municipale à Cellettes et membre du SIVOS

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe

Mme MICO, adjointe de l'école de Cellettes

Mme GALMIER, directrice de l'école de Cellettes

#### Excusées :

Mme HUGONNAUD - FAYOLLAT, inspectrice de l'Education Nationale,

Mme DALLET, élue Maine de Boixe.

La séance est ouverte par la Présidente, Mme Pichon à 18 heures 04. Mme Mico est secrétaire de séance.

#### **1 : Présentation du conseil d'école, présentation des membres et vote de son fonctionnement**

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Mme Pichon demande à tous les membres du conseil d'école de se présenter. Mr DOSBAA ayant démissionné de son poste pour raisons personnelles, un nouveau DDEN pour la commune de Cellettes sera nommé dès que possible.

Mme Pichon rappelle que le Conseil d'école a pour objectif d'institutionnaliser une réunion périodique entre les acteurs de l'école (parents, municipalités et équipe enseignante). Il donne son avis sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives
- Les moyens alloués à l'école
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- Les activités périscolaires
- La restauration scolaire
- L'hygiène scolaire
- La protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs et principes de la République.

Mme Pichon soumet au vote de l'assemblée : le fait de se réunir en commun avec les délégués des écoles de Maine de Boixe et de Cellettes afin de former un seul conseil.

POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **2 : Effectifs et organisation du temps scolaire**

**Rentrée 2024 :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6	6	7	3	6	7	6	8

**Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 19 Effectif total de l'école de Cellettes = 16 +14=30  
Effectif total pour le RPI = 49 (50 puis 52 sur la dernière période en 2023/2024)**

L'effectif total du RPI est sensiblement identique à celui de l'année dernière. Une nouvelle élève en PS est arrivée en octobre.

En ce qui concerne l'organisation du temps scolaire et périscolaire sur le RPI :

Garderie à partir de 7h30 jusqu'à 8h50 et de 16h30 jusqu'à 18h30 à Maine de Boixe.

L'accueil des élèves par les enseignants se fait à partir de 8h50 en horaires communs.

Le temps scolaire est présenté ci-dessous :

jours	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi /Mardi/ Jeudi / Vendredi	9h/12h	12h-13h30	13h30-16h30

APC : à l'école de Cellettes, les APC ne sont pas proposées sur des jours fixes car un créneau horaire fixe ne permet pas d'avoir le plus grand nombre d'élèves. Des groupes sont constitués en fonction des besoins et les créneaux horaires sont proposés aux familles afin de faire bénéficier de l'aide au plus grand nombre possible d'élèves.

Il n'y a plus d'APC proposées à Maine de Boixe, les directeurs d'école n'ayant plus l'obligation d'en proposer. Elles seront proposées de façon ponctuelle par Mme Galmier à l'école de Cellettes. Mme Papillaud suggère d'utiliser une salle de l'école de Maine de Boixe afin de pouvoir prendre les élèves à besoin et qu'ils puissent rejoindre la garderie par la suite.

Important : Respect des horaires indispensable ! Le bus partira entre 16h35 et 16h40 maximum de Cellettes ; s'il n'y a aucun parent à la sortie, les élèves seront systématiquement mis dans le bus pour aller en garderie à Maine de Boixe. A Maine de Boixe, les enfants non récupérés à 16h40 iront également en garderie.

De plus il est important que chacun veille à stationner convenablement sur le parking de l'école de Cellettes. Si un élève qui doit prendre le bus direction ECHOISY se trouve sans ses parents à l'arrivée du bus à ECHOISY, cet élève retournera en garderie à Maine de Boixe.

Selon la loi, les enfants peuvent rentrer seuls chez eux à partir du CP. Il est préférable que les parents des enfants concernés en informent les enseignantes par écrit.

## **3 : Le règlement intérieur**

Mme Galmier indique que le règlement intérieur n'a pas changé sur le fond mais sur la forme. Il s'appuie ainsi sur le règlement départemental « type », en précisant les spécificités relatives aux deux écoles (horaires, PAI, absences...).

- Rappel : une modification avait été intégrée concernant le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).
- Mme Pichon attire ensuite l'attention des familles sur l'importance d'informer l'école de toute absence de leur enfant, et ce, le plus rapidement possible. A partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées, une information est faite à l'inspection.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. Le règlement est soumis à la signature des participants du conseil d'école afin d'être, par la suite, diffusé aux familles.

#### **4 : programme pHARe**

##### **programme de lutte contre le HARcèlement à l'école**

L'école de Cellettes est toujours engagée dans le programme pHARe.

Dans le premier degré, le programme pHARe vise uniquement les classes du CP au CM2.

Dans le cadre du programme pHARe, l'école s'engage chaque année à :

- Etablir un état des lieux général pour définir les prochains axes de travail pour l'année à venir.
- Participer à l'un des temps forts de l'année (journée NAH 7 NOVEMBRE, concours NAH, ) : cette année lors de la journée NAH les élèves ont visionné des courtes vidéos sur le harcèlement et ont participé à des débats à la suite des visionnages. Ils ont aussi réfléchi à la création d'une affiche de sensibilisation au harcèlement. Ce travail sera poursuivi la semaine prochaine.
- Mener une action de sensibilisation auprès des familles et des personnels.
- Mettre en œuvre 10h d'apprentissage sur le sujet auprès des élèves du CP au CM2.

**SENSIBILIER – FORMER – PREVENIR – PRENDRE EN CHARGE**

#### **5 : Restitution évaluations nationales**

La passation des évaluations nationales s'est déroulée pendant deux semaines du 9 au 20 septembre 2024 pour les élèves du CP au CM2.

Ces évaluations nationales ont pour but d'évaluer les acquis et les besoins des élèves à un moment précis de leur scolarité. Elles permettent aux enseignants d'adapter leur enseignement en fonction des besoins identifiés.

A la suite de ces évaluations, les résultats permettent de répartir les élèves en 3 groupes : groupe satisfaisant > groupe fragile > groupe à besoins.

Pour faire passer ces évaluations, les enseignants disposent d'un guide qui contient toutes les consignes à donner et les temps impartis pendant lesquels les élèves doivent réaliser les exercices. Les élèves disposent d'un fichier sur lequel ils répondent aux différents exercices.

Les réponses des élèves sont rentrées telles quelles sur une application. Les résultats nous sont retransmis sous forme de graphiques pour la restitution aux parents et sous formes de groupes (satisfaisant, à besoins ou fragiles) pour les enseignants afin qu'ils puissent cibler plus rapidement les besoins des élèves.

Analyse des résultats :

### **CP :**

→ français : pas de grande difficulté relevée ; la reconnaissance des lettres dans les différentes écritures est à renforcer.

→ maths : l'item « comparer des nombres » est le moins bien réussi, c'est une compétence que les élèves sont en train de travailler actuellement en classe ; une élève a échoué l'item « reproduire un assemblage », il s'agit d'un exercice dans lequel les élèves doivent imaginer la forme finale d'une image à partir d'une image découpée. Ils ne peuvent pas manipuler et doivent donc passer par l'abstraction.

### **CE1 :**

→ français : la lecture à haute voix, notamment la lecture de texte, est l'item le plus échoué. La fluence est à travailler pour les CE1. 2 élèves ont été mis en difficultés sur la compréhension de texte.

→ maths: les items touchant au calcul sont à travailler. Les élèves ont du mal à automatiser les procédures et sont dans une attitude très passive en résolution de problème : ils attendent d'être guidés et ne réfléchissent pas par eux-mêmes. La résolution de problème et les calculs sont travaillés quotidiennement depuis la rentrée, les progrès sont déjà visibles.

### **CE2 :**

→ français : la lecture compréhension est la compétence où les élèves sont le moins à l'aise, c'est donc l'item qu'il va falloir le plus renforcer.

→ maths: mêmes constats qu'au CE1.

### **CM1 :**

→ français : la lecture à voix haute et la compréhension de textes sont deux items à travailler et/ou renforcer.

→ maths : la mémorisation des procédures et faits numériques ainsi que la résolution de problèmes sont les items nécessitant un travail renforcé tout au long de l'année, afin de gagner en compréhension et en efficacité.

### **CM2 :**

→ français : comme pour les CM1 la lecture à voix haute et la compréhension de textes sont deux items à travailler et/ou renforcer.

→ maths: à nouveau, mêmes constats qu'au CM1.

Tout s'est bien passé lors de la passation des évaluations. Toutefois, les enseignantes notent un stress chez les élèves, engendré par les exercices chronométrés et une déstabilisation devant la forme de certains exercices.

Une rencontre entre les enseignantes et chaque famille a eu lieu pour transmettre les résultats.

Pour les élèves de CP, un second temps d'évaluation doit se tenir du 13 au 24 janvier.

## **6 : Le projet d'école (sorties et interventions prévues sur l'année)**

### **CLASSE PS/MS/GS**

La classe de PS/MS/GS travaillera sur 2 principaux axes du projet d'école :

#### **Projet autour de l'axe sportif :**

Pour cette année scolaire 2024-2025, la classe de PS/MS/GS a été affiliée à l'**USEP (Union Sportive de l'Enseignement du premier degré)**. Le coût de cette affiliation a été supporté par la coopérative scolaire. L'USEP propose du matériel sportif à emprunter avec des jeux d'adresse, des ballons pour les sports collectifs, des vélos et objets roulants, des jeux de raquette, du matériel sur les Arts du cirque, du matériel de motricité, d'athlétisme, de sport de combat, et de jeux de pleine nature.

L'USEP propose également un accompagnement pédagogique pour aider les enseignants à mettre en place des séances de sport dans leur classe.

L'USEP organise aussi des rencontres sportives. Pour le cycle 1 :

- Rencontres orientation en octobre et en avril

- Rencontres autour des albums à jouer, danses, jeux d'opposition et jeux collectifs en janvier
- Rencontres athlétisme en juin

La classe de PS/MS/GS a participé le **3 octobre à la rencontre orientation dans la vallée de Brie**. Le SIVOS en a assuré le transport. Il sera sollicité pour les prochaines rencontres dans le cadre de l'USEP.

D'autres **rencontres sportives avec les écoles du secteur de collège de Mansle** devraient également avoir lieu.

Ces rencontres permettent non seulement aux élèves la pratique du sport dans des espaces plus vastes que d'habitude, puisqu'elles auront lieu dans le gymnase et la salle polyvalente de Mansle ; elles permettent également aux élèves de rencontrer leurs camarades du secteur, avec lesquels ils iront au collège dans quelques années.

Un travail de **co-enseignement en sport** est également engagé avec une des classes maternelles de Mansle. Une séance de sport par semaine dans la salle polyvalente de Mansle devrait avoir lieu lors de la période 3.

La classe de PS/MS/GS a également pour projet un **cycle équitation au Polem's club** de Saint-Front. L'équitation permet non seulement de pratiquer un autre sport mais aussi de travailler les valeurs telles que le respect, l'estime de soi et la confiance en soi, valeurs fondamentales pour tout apprentissage. Les élèves participeront à 7 séances d'équitation lors des périodes 4 et 5. Pour permettre aux élèves de pratiquer l'équitation en toute sécurité, des intervenants vont être sollicités et formés. Ces intervenants peuvent être des parents, des grands-parents mais aussi toute personne intéressée pour accompagner la classe. Chaque intervenant devra participer à une formation pour l'obtention de son agrément. Cette activité nécessitant un grand nombre d'intervenants, Mme Morin pourrait également intervenir auprès des élèves puisqu'elle sera sur place avec nous, la demande est faite au SIVOS.

Dernier projet dans le cadre du sport, il est possible que la classe participe au **cycle aisance aquatique** qui aura lieu en juin à la piscine de Mansle, selon les conditions d'accueil qui y seront proposées.

### **Projets autour de l'axe culturel :**

Cette année encore, la classe de PS/MS est inscrite au dispositif « **Mon premier ciné** », dispositif mis en place par l'Education Nationale. Nous irons assister à trois projections au cinéma Le Family à Ruffec, de films adaptés à l'âge des élèves. Les entrées sont gratuites pour les classes de maternelle. Le transport sera pris en charge par le SIVOS.

La première séance aura lieu le 3 décembre, avec le film intitulé :  
« **Opération Père Noël** ».

Par le biais de l'affiliation USEP, la classe peut profiter d'**actions proposées par la FCOL** (Fédération Charentaise des Œuvres Laïques).

Les élèves profiteront ainsi du dispositif « **Lire et faire lire** », qui a attribué une lectrice à l'école. Evelyne Lac viendra tous les vendredis matins lire des albums de jeunesse à chacun des 3 groupes de la classe (PS, MS et GS). L'objectif de ces lectures est de faire aimer les livres et la littérature aux élèves, leur donner le goût des histoires et des mots.

Toujours dans les propositions de la FCOL, la classe est inscrite au **festival du livre de jeunesse** qui a lieu chaque année, à Ruelle. Lors de ce festival les élèves pourront rencontrer des auteurs de livres qui leur parleront de leur travail et de leurs créations. Le festival aura lieu le jeudi 27 mars et le vendredi 28 mars.

Les classes du RPI ont fait la demande d'une **intervenante en anglais** et ont été retenues pour ce parcours linguistique. Mme Shirley Smolderen intervient dans les classes depuis le jeudi 10 octobre, et ce jusqu'au jeudi 18 avril. Dans la classe de PS, MS et GS, l'anglais ne sera abordé qu'à l'oral, sous forme de chansons et de jeux permettant de découvrir les sonorités de cette langue et d'acquérir quelques mots de vocabulaire.

## Ecole de Cellettes

Cette année les enseignantes de l'école de Cellettes ont trois projets en commun et des projets distincts pour chaque classe.

### **Premier projet commun : classe découverte à Paris**

C'est un gros projet qui sera travaillé tout au long de l'année : préparation du voyage, séjour découverte et après-séjour avec exposition.

Tous les domaines d'apprentissages seront travaillés.

- Etude de la langue : → Dire : être capable de raconter, décrire, donner son point de vue de manière claire et intelligible. → Lire : mettre en relation des textes avec des images, des œuvres d'art, des graphiques. → Ecrire : produire un écrit, rédiger, dans une syntaxe correcte ; mettre en page et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture (carnet de bord, reportage photos, compte-rendu, exposé).
- Mathématiques : → Calcul : résolution de problèmes en prenant appui sur le voyage : prix du séjour, distance entre Cellettes et Paris, comparaison de vitesse et de durée en fonction des modes de transports. → Grandeurs et mesures : mesures de longueurs / distances, conversions, durées. → Traitement de données : graphiques, tableaux.
- Histoire : évolution de la ville de Paris au fil du temps, grandes avancées.
- Géographie : décrire et caractériser un paysage urbain en utilisant de façon exacte et appropriée le vocabulaire spécifique à la géographie, situer Paris sur la carte de France.
- Sciences : savoir que l'activité humaine peut avoir des conséquences sur les milieux, pratiquer une démarche d'investigation, savoir observer, questionner, formuler une explication possible (hypothèse), regrouper dans un même document du texte et des images.
- EPS : un projet randonnée sera initié en parallèle au projet Paris afin de préparer physiquement les élèves. Ils devront être capables de marcher sur une distance plus importante que ce qu'ils ont l'habitude de faire, en tenant un rythme relativement soutenu. Ce projet permet donc également de lutter contre la sédentarité des élèves.
- Arts : étude d'œuvres d'art en classe, visite du musée du quai Branly et du musée du Louvre.
- EMC : Développer l'autonomie de l'enfant par rapport à sa famille et à ses repères habituels ; apprendre à vivre en collectivité, en respectant des règles de sécurité et d'hygiène.

En dehors de ces domaines d'apprentissage, c'est une ouverture culturelle très riche et qui laissera un souvenir impérissable aux élèves qui est proposée.

### **Deuxième projet commun: randonnée, en lien avec le projet école dehors de l'année dernière et le projet Paris**

Les objectifs du projet :

- Reconnecter les élèves avec la nature, l'extérieur
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux bienfaits de la nature
- Lutter contre la sédentarité des élèves
- Se préparer physiquement à tenir le rythme des visites lors du voyage à Paris

Actions menées : se déplacer aux abords de l'école pour aller de plus en plus loin, travailler le rythme de marche, se repérer et repérer son trajet sur un plan ou une carte.

### **Troisième projet commun: tour du monde en arts**

Les objectifs du projet :

- Acquérir des connaissances culturelles liées à la pratique artistique (écoute musicale, chant, arts plastiques)
- Découvrir au moins un artiste et ses œuvres par continent
- Créer du lien entre les apprentissages : repérer les différents continents et pays sur une carte, un globe terrestre

Actions menées : regroupement des classes en écoute musicale et chant, apprentissage de chants en langues étrangères, comprendre la démarche d'un artiste et essayer de s'emparer de sa technique en réalisant des productions artistiques

D'autres projets sont propres à chacune des classes :

#### **Classe de CP/CE1/CE2 :**

##### **→ projet le jardin potager**

Les objectifs du projet :

- sensibiliser au jardin naturel
- recréer du sens entre alimentation et pratiques culturelles, retrouver l'origine vivante des aliments courants
- sensibiliser et comprendre l'impact d'une consommation de produits de saison et locaux et réduire ainsi son empreinte écologique
- comprendre le fonctionnement des êtres vivants dans un jardin, les interactions dans une chaîne alimentaire
- apprécier et favoriser la biodiversité
- susciter le plaisir de jardiner

Actions menées : créer un nouvel espace dans le jardin, réaliser une lasagne, expériences autour des graines pour définir les besoins des végétaux, semer et planter, travail autour des plantes sauvages, faire du lien avec l'objectif zéro déchet.

Interventions : les jardins d'Isis, 4 interventions : 2 décembre, 24 mars, 7 avril et 12 juin + sortie aux Jardins Respectueux le 13 juin

Projet financé par Calitom.

##### **→ Intervenant Basket**

Les élèves du cycle 2 bénéficient d'un intervenant basket, M Patrick BERTOUI.

#### **Classe de CM1/CM2 :**

##### **→ participation au concours « les petits champions de la lecture ».**

Les Petits champions de la lecture est un jeu national de lecture à voix haute destiné à l'ensemble des classes de CM1 et CM2 de France. Ce jeu est soutenu par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

L'objectif est simple : développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des 8/11 ans. Tout au long de l'année scolaire, le jeu des Petits Champions de la Lecture est organisé en 4 étapes : finale au sein de la classe (janvier), finale départementale (mars-avril), finale régionale (mai) et finale nationale (juin) à la Comédie-Française, à Paris.

##### **→ projet zéro déchet et compostage**

Interventions : l'oasis du coq à l'âme (domaine d'Echoisy), le but de ces séances est de travailler sur ce que sont le compostage et le compost, comment s'en servir, l'entretenir et la vie que l'on peut y trouver.

Deux intervenantes, Madame DELPORTE FULCHIRON Geneviève et Madame DUPUY Christine, seront ainsi présentes afin de sensibiliser les élèves et apporter des réponses à ces questionnements, ainsi que nous permettre d'utiliser ensuite ces connaissances dans notre propre jardin.

1ère séance : faire le point sur les déchets et les biodéchets : le tri et les ressources ;

2ème séance : le compostage : observer le processus de dégradation par le vivant et le lien avec celui-ci

3ème séance : le compost : intérêts et utilisation

4ème séance : le composteur : tenter de réactiver ou de continuer à faire vivre les composteurs de l'école en impliquant les élèves dans cette démarche.

Interventions : de 9h00 à 12h00, les lundis 18 novembre, 13 janvier, 31 mars et 19 mai  
+ sortie aux Jardins Respectueux le 26 mai 2025  
Projet financé par Calitom.

### **Prêt de matériel**

L'ensemble du RPI bénéficie cette année encore du matériel prêté par le Pays Ruffécois (cirque, lutte, gymnastique, ...).

### **7 : La coopérative scolaire du RPI**

Présentée par Madame Mico

Au 7 septembre 2024, solde : 1551,56 euros.

<b>Dépenses</b>	<b>Rentrées</b>
Achat Maine de Boixe issus de l'an dernier -17,30 euros	Participation parents +500 euros
USEP Maine de B. -140 euros	Vente de gâteaux Cellettes +240 euros
Affiliation OCCE -121,50 euros	Reversement collecte emballage cadeaux Cellettes +212,20 euros
Achats cuisine Cellettes -51,77 euros	Dons entreprises locales Cellettes +550 euros Détails : -Animal nutrition Maine de Boixe : 100euros -Mr CHABAN Kévin : 200 euros -EI BRAULT Motos : 50 euros -Sinex industries : 200 euros  Don particulier(e) +20 euros -Mme CARLISLE Jane : 20 euros
Acompte Paris -875 euros	<i>Attente don Super U +200 euros</i>
Commande 10 doigts marché de Noël -82,03 euros	

Pour le projet Paris nous avons donc pour le moment versé l'acompte de 875 euros, reçu 570 euros de la part des entreprises locales, fait un bénéfice de 188,23 euros suite à la vente de gâteaux début octobre, reçu le reversement de 212,20 euros par le biais de l'APE, issus des emballages cadeaux réalisés à King Jouet sur les deux derniers samedis de Octobre (par les enseignantes de Cellettes, des mamans d'élèves et des élèves eux-mêmes), pour ce qui relève de la partie coopérative reçue en ce début d'année, l'école de Cellettes bénéficie de 332 euros. Cela revient donc à une dépense de 875 euros et un gain de 1302,43 euros. Un don de Super U de 200 euros est également attendu en virement direct sur le compte de la coopérative scolaire.

### **8- APE**

Présentation des membres de l'APE :

Présidente : Mme COTAYA

Vice présidente : Mme NICOLAS

Secrétaire : Mme HORTOLAN

Vice secrétaire : Mme BRAULT

Trésorière : Mme RAINEREAU

Ainsi que plusieurs membres actifs.

Mme COTAYA présente le planning des manifestations :

- septembre/octobre : madeleines bénéfiques 407,60 euros
- novembre/décembre : chocolats et vide ta chambre couplés au marché de Noël le 7/12
- action avec les enseignantes : emballage cadeaux chez King Jouet
- janvier : benne à papier
- février : vente de brioches possible
- mars/avril vente de plants couplée avec le marché de printemps
- mai : brocante
- Projet randonnée dînatoire
- Juin : kermesse

### **9 : R.A.S.E.D.**

Mme Pichon rappelle ce qu'est le RASED et son rôle.

Le RASED est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Notre RPI dépend du RASED de Mansle-Villefagnan. Il est composé d'un psychologue scolaire et d'une maîtresse E. Le RASED intervient sur une zone géographique. Plusieurs écoles dépendent donc d'un même RASED. Le personnel composant le RASED n'ayant pas une classe à charge mais des élèves dans différentes classes, n'a aucun budget de fonctionnement pour lui permettre l'achat de matériel nécessaire aux apprentissages. Aussi, nous demandons au SIVOS s'il accepte de participer comme les années précédentes au charge du RASED, afin qu'il puisse travailler notamment avec nos élèves.

### **10 : Sécurité à l'école**

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie.

L'objectif de ces exercices est **d'apprendre la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 30 septembre. Cet exercice s'est bien déroulé puisque les élèves ont été rapidement sortis des locaux et réunis sur le parking du personnel. L'exercice risques majeurs a eu lieu le 17 octobre. Les élèves se sont cachés assez vite sous les tables. Cependant, il leur a été difficile de rester parfaitement silencieux et immobiles le temps que Mme Papillaud nous rejoigne pour mettre fin à l'exercice. Un rappel des consignes a donc été fait à la fin de l'exercice. Il a été également constaté que la porte donnant sur le parking du personnel permettait de voir à l'intérieur de la classe. Un moyen de l'occulter est à mettre en place.

A l'école de Cellettes, l'exercice incendie a été réalisé le 13 septembre et l'exercice de PPMS risques majeurs a été réalisé le 8 novembre.

Pour l'alerte incendie, il a été relevé que l'alarme déclenchée dans le bâtiment des classes, n'a pas sonné dans la cantine et les cuisines.

Le PPMS risques majeurs, quand à lui, a été modifié pour l'école de Cellettes. En effet le signal en cas d'intrusion était l'utilisation d'une corne de brume, ce qui sous-entendait qu'une des enseignantes devait sortir des locaux pour alerter l'autre classe, ce qui était incohérent. Le nouveau signal retenu est l'appel téléphonique, les enseignantes peuvent ainsi communiquer d'une classe à l'autre sans avoir à sortir des locaux.

Les PPMS des deux écoles ont été mis à jour et transmis à l'inspection. Il y aura d'autres exercices au cours de l'année.

Les malles PPMS sont à vérifier et à compléter.

## **11 : Travaux**

### **Maine de Boixe**

**Fait :** Travaux sur le toit du nouveau bâtiment pour ne plus avoir de fuite en cas d'intempéries

Travaux de peinture dans la cour :

- mur d'enceinte repeint et agrémenté de dessins peints par Mme Bely
- Parcours vélo repeint par M. Besnier
- Nouvel ordinateur de direction mis à jour avec toutes les données de l'école
- Eclairage de la cour remplacé (projecteur à détection de présence)

**Souhaité :** /

### **Cellettes**

**Fait :**

- Modification de la pente à l'entrée de l'école pour faciliter l'évacuation de l'eau en cas de fortes pluies

**Souhaité :**

- Pas de demande de travaux toutefois une demande de subvention exceptionnelle va être demandée auprès des maires et du SIVOS lors d'une présentation du projet Paris par les élèves auprès des élus.

### **REMERCIEMENTS :**

L'équipe enseignante tenait à remercier les municipalités pour les travaux effectués pendant l'été, et pendant les vacances de la Toussaint, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur des écoles.

Remerciements à l'APE et sa nouvelle équipe qui est déjà impliquée auprès de l'école (vente de madeleines, de chocolats, ainsi que tous les événements à venir).

La Présidente lève la séance à 20h13.

La Présidente

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'A' shape with a horizontal line extending to the right.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas' with a flourish underneath.